



ESSONNE TOUR Benjamins et Minimes – Tour N°3

Compétition en individuel

le Mercredi 25 Mars 2015 au Chevannes-Mennecy

Epreuve de préparation aux Mérites IDF 2015

Règlement 2015

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

OBJET :

Cette nouvelle épreuve a pour but d'offrir, aux benjamins et minimes (filles et garçons) de l'Essonne, des occasions de jouer avec des partenaires de clubs différents au niveau départemental dans le cadre de leur préparation aux mérites IDF. Les performances pour chaque tour influenceront l'index.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre membres d'une Association Sportive localisée en Essonne à jour de cotisation départementale, de Ligue et Fédérale
- Etre licencié(e) FFG 2015
- Avoir son certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf enregistré à la ffgolf (sur Fléole) à la date de l'inscription,
- Avoir envoyé la fiche d'urgence médicale au Comité Départemental à la date d'inscription.

CATEGORIES D'AGE ET LIMITES D'INDEX

- Benjamin (13 et 14 ans) : né en 2001 ou 2002
 - o Limite d'index Filles : **28,4**
 - o Limite d'index Garçons : **18,4**
- Minimes (15 et 16 ans) : né en 1999 ou 2000
 - o Limite d'index Filles : **21,4**
 - o Limite d'index Garçons : **14,4**

3 – ENGAGEMENTS

Les engagements s'effectueront, par les clubs, sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org/login.php>.

La date limite d'inscription est fixée au dimanche 22 Mars 2015 minuit.

Un green-fee de 10€ sera à régler, par chaque participant, au golf d'accueil (le Comité Départemental prenant en charge la différence avec le prix du green-fee négocié).

La participation de vos joueurs et joueuses sera facturée aux Associations Sportives après chaque compétition.

Rappel : Tout joueur inscrit sera facturé.



4 - REGLEMENT.

Cette compétition se déroule sur 3 tours plus une finale

Les 3 premiers Tours seront qualificatifs pour disputer la finale Départementale 2015 ; les 3 premiers de chaque catégorie seront qualifiés (3 Minimes garçons, 3 Minimes filles, 3 Benjamins garçons et 3 Benjamins filles).

Les inscriptions pour la finale seront réalisées par le Comité Départemental

5 - FORMULE DE JEU

9 TROUS, STROKE PLAY BRUT, départs séquentiels, premier départ à 14h00,

Une série filles et une série garçons par catégorie,

Marques de départ : Rouge pour les filles, Jaunes pour les garçons

6 - CALENDRIER

Mercredi 25 mars 2015: Golf de Chevannes-Mennecy

7 - CLASSEMENT INDIVIDUEL

Le classement individuel sur chaque épreuve sera effectué en stroke play brut garçons et stroke play brut filles sur les 9 trous (en cas d'égalité, le départage se fera automatiquement par RMS).

A l'issue de chaque tour de qualification des points seront attribués en fonction du classement en stroke play brut filles et garçons.

En cas d'égalité, les points des places en cause seront partagés par les joueuses/joueurs.

Exemple : 3 joueurs sont 2ème ex-aequo. Le 2ème a 70 points, le 3ème 60 et le 4ème 51 points. Ce qui fait $(70+60+51) = 181/3 = 60.33$ points. Les joueurs à égalités auront donc 60.33 points chacun..

Le classement final sera déterminé par rapport au nombre de points cumulés sur les 3 premières épreuves.

ATTRIBUTION DES POINTS (pour chaque tour) :

PLACE	Garçons Points	Filles Points
1 ^{er}	100	100
2 ^{eme}	80	80
3 ^{eme}	60	60
4 ^{eme}	50	50
5 ^{eme}	40	40
6 ^{eme}	30	30
7 ^{eme}	20	20
8 ^{eme}	15	15
9 ^{eme}	10	10
10 ^{eme}	5	5

8 - REMISE DES PRIX

Pour la finale départementale il sera offert 1 Prix « Brut » par série et par catégorie



9 - COMPORTEMENT et CONSIGNES SUR LE TERRAIN :

Aucun cadet n'est autorisé.

L'utilisation d'un chariot électrique est également interdite.

Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc....

Il est également rappelé, qu'il est interdit de se servir de téléphone portable durant l'épreuve.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

10 - ACCOMPAGNATEURS :

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

11 - COMITE DE L'EPREUVE :

Le Comité sera formé au moins par un représentant du Comité Départemental de Golf de l'Essonne, un représentant de la Commission Sportive du club recevant une épreuve et un arbitre.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.